

Montpellier, vendredi 28 juin 2019

Environnement

Commission de suivi des sites de l'UVOM Valorbi et de l'ISDND Saint Jean de Libron.

Jeudi 27 juin 2019, le sous-préfet de Béziers a procédé à l'installation de la Commission de Suivi des Sites de l'UVOM (Unité de Valorisation des Ordures Ménagères) Valorbi et de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) St Jean de Libron. Cette commission comprenant les représentants des associations de riverains et de protection de l'environnement, de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée (CABM) exploitant des sites, des élus des communes de Béziers, Boujan Sur Libron et différents services de l'État a pour mission de créer entre les différents membres des collègues, un cadre d'échanges et d'informations sur les actions menées.

Cette réunion avait pour but de faire un nouveau point sur l'évolution de la situation, de présenter les actions menées par la CABM et les résultats des mesures olfactométriques effectuées par le cabinet ATMO Occitanie.

L'association du comité de défense des hauts de Badones et le collectif « Droit à un air sain » à Montimas avait demandé le report des réunions au motif que les documents n'avaient pas été envoyés 14 jours avant la réunion. Il a cependant été décidé de maintenir la réunion afin de pouvoir échanger en transparence avec l'ensemble des membres de la CSS (Commission de suivi de sites). Deux associations sur quatre siégeant au sein de la CSS ont quitté la réunion juste après avoir distribué une déclaration préalable.

Le programme d'investissement engagé par la Communauté d'Agglomération se poursuit cependant et devrait contribuer à une amélioration progressive de la question des nuisances olfactives.

Les premiers éléments d'exposition disponibles suite à la campagne de mesure d'Atmo Occitanie montrent que les concentrations mesurées pour les habitations les plus proches de l'installation sont très inférieures à la valeur toxicologique de référence pour les expositions chroniques au sulfure d'hydrogène, ainsi que pour les autres produits recherchés. Pour autant, si tout risque sanitaire paraît écarté à ce stade, la persistance des nuisances olfactives ressenties par les riverains est susceptible de dégrader leur qualité de vie.

... / ...

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34



Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Dans l'attente des résultats définitifs d'Atmo Occitanie, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) ont sollicité de l'ensemble des professionnels de santé, médecins généralistes et spécialistes en pneumologie et ORL, de Béziers et Boujan-sur-Libron de signaler à la plateforme régionale de veille et d'alerte sanitaire de l'ARS tout cas de patients présentant des symptômes susceptibles d'être liés à une exposition à l'installation de Saint-Jean de Libron.

Une nouvelle réunion sera planifiée dans le courant du mois de septembre 2019 afin d'assurer le suivi des mesures et opérations mises en œuvre.

Les services de l'État (DREAL, ARS, préfecture) demeurent vigilant à la mis en œuvre des dispositions correctives ainsi qu'au signalement des nuisances.

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34



Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

